



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **5 mars 2025 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

1.	Numéro de cadastre :	4 849 623
2024-0090	Numéro d'immeuble :	Chemin Dyer, Sutton
	Nature et effet de la demande :	Autoriser une profondeur de 56,69 mètres pour le lot 1 et de 57,07 mètres pour le lot 2 au lieu de 60 mètres, comme indiqué à l'article 1,2, chapitre 3, zone AD-12 du <i>Règlement de zonage 115-2</i> . Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public-donne-aux-interesses-a-legard-dune-derogation-mineure-184-chemin-dyer/

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 14^e jour du mois de février de l'an 2025.

Jonathan Fortin, LL.B., OMA, avocat
Directeur général adjoint | Greffier et directeur des affaires juridiques